

CHQ101 - COURTAGE HYPOTHÉCAIRE AU QUÉBEC

POLITIQUES SUR LE PROGRAMME PRÉPARATOIRE

AMORCER LA DÉMARCHE

EN VOUS INSCRIVANT À CE PROGRAMME PRÉPARATOIRES DE PROFESSIONNELS HYPOTHÉCAIRES DU CANADA, VOUS ACCEPTEZ IMPLICITEMENT LES MODALITÉS DES POLITIQUES CI-DESSOUS.

VEUILLEZ LIRE TOUT LE DOCUMENT AVANT DE VOUS INSCRIRE.

POLITIQUE D'INSCRIPTION

- La personne souhaitant suivre le programme doit s'inscrire elle-même. Vous ne pouvez pas inscrire une autre personne sous votre compte.
- Les participants doivent s'inscrire sous leur nom légal complet tel qu'il figure sur leur pièce d'identité avec photo délivrée par un gouvernement.
- Des mesures d'adaptation peuvent être prises pour les participants ayant des besoins physiques ou pédagogiques particuliers. Des documents médicaux peuvent être exigés. Veuillez envoyer un courriel à : formation@monphc.ca avant de vous inscrire.
- Les participants sont tenus de compléter les modules en ligne ET la première tentative d'examen dans les 90 jours suivant la date d'inscription.
- À moins d'une indication contraire, toutes les taxes sont incluses dans tous les prix des cours.
- Veuillez assurer que l'information contenue dans votre profil en ligne (y compris l'adresse courriel) est exacte incluant votre date de naissance, puisque toutes les communications se font par courriel.
- Veuillez prendre note que nous devons fournir à l'organisme de réglementation, l'Autorité des marchés financiers (AMF), une liste de tous les participants qui sont inscrits au cours préparatoire de PHC; cette information vous permet de vous inscrire au Programme de Qualification en courtage hypothécaire (PQCH).
- Veuillez envoyer vos demandes de renseignements par courriel comme suit :
 - Informations sur le programme : formation@monphc.ca

CHQ101 - COURTAGE HYPOTHÉCAIRE AU QUÉBEC

POLITIQUES SUR LE PROGRAMME PRÉPARATOIRE

MATÉRIELS DU PROGRAMME

MANUELS DU PROGRAMME

- Deux manuels seront fournis à chaque étudiant inscrit au programme
 - F-116 Déontologie et pratique professionnelle
 - F-611 Courtage hypothécaire

MODULES D'APPRENTISSAGE EN LIGNE

- L'accès aux modules en ligne est disponible dès l'inscription, et ce, pour **trois mois**.
- Les étudiants doivent lire les manuels en même temps que les modules en ligne.
- Les modules en ligne contiennent différents types de vérifications de connaissances pour vérifier la compréhension du matériel.
- Les activités d'apprentissage interactives doivent être complétées pour progresser dans chaque module.
- Les tests de fin de module exigent une note de 80% de réussite pour passer au module suivant.
- **Après avoir complété tous les modules en ligne, les étudiants peuvent s'inscrire à l'examen.**

PROLONGATION DE L'ACCÈS AU MODULES

- Un maximum de deux prolongations de 2 mois pour l'accès aux modules en ligne sera permise. Le frais est de \$150+taxes par prolongation.
- La demande de prolongation doit être envoyée par courriel à formation@MonPHC.ca ***avant la date d'expiration du programme***. Celle-ci est indiquée dans votre profil PHC.

GROUPE D'ÉTUDE VIRTUEL

- Un groupe d'étude virtuel est disponible pour les participants afin de bénéficier de ressources supplémentaires.
- L'accès au groupe d'étude est disponible dans le profil PHC, sur la page « mes activités ».

POLITIQUES SUR LE PROGRAMME PRÉPARATOIRE

ANNULATION DU PROGRAMME

- L'inscription ne peut pas être transférée ou cédée à une autre personne.
- Les étudiants ne doivent pas avoir commencé leur programme en ligne.
- Les demandes d'annulation/transfert doivent être reçues par courriel électronique à l'adresse formation@monphc.ca dans les **7 jours suivant la date d'inscription**. Veuillez-vous assurer que vous avez reçu un courriel de confirmation d'annulation.
- Les frais applicables sont \$ 450 + taxes
- **Aucune annulation ne sera acceptée au-delà du délai indiqué ci-dessus.**

CHQ101 - COURTAGE HYPOTHÉCAIRE AU QUÉBEC

POLITIQUES SUR LE PROGRAMME PRÉPARATOIRE

L'EXAMEN FINAL/ POLITIQUE DE REPRISE

- Il y a trois (3) tentatives permises dans le programme.
- La première tentative doit être complétée dans un délai de 90 jours à partir de la date d'inscription.
- La deuxième tentative doit être complétée dans un délai d'un mois suivant la première tentative.
- La troisième et dernière tentative (facturée à \$150+taxes) doit être écrite dans un délai d'un mois suivant la deuxième tentative.
- L'examen final consiste de 25 questions de type choix multiples et dure 90 minutes.
- La note de passage de 75 % est requise pour réussir l'examen final.
- Les participants qui ne se présentent pas à l'examen dans le délai établi ci-haut, vont recevoir automatiquement une note de 0.
- Les participants travaillent seuls chez eux pour compléter l'examen final.
- Les avis de réussite ou d'échec sont envoyés par courriel électronique dans les cinq jours ouvrables suivant la date d'examen.
- Un certificat de réussite peut être téléchargé à partir du compte PHC, suite au courriel de résultat.
- En cas d'échec aux trois examens, l'étudiant doit se réinscrire au programme complet afin de poursuivre ses études.